Vide-greniers Baho

Inscriptions par courrier - Mode d'emploi.

L'inscription par courrier est proposée aux personnes ne pouvant se déplacer les jours d'inscriptions au foyer rural. Le participant devra se soumettre strictement à la réglementation du mode d'emploi sous peine de nullité de son inscription.

Fiche 1 :

Choix et nombre d'emplacements que vous désirez.

- Indiquez le nombre d'emplacements désirés et le prix à payer en multipliant le nombre par le prix.
- Sélectionnez, en les entourant, 4 zones préférentielles (sur le plan + ou – 30 emplacements par zone) et en les numérotant de 1 à 4 suivant vos préférences.
- Possibilité d'inscrire un souhait dans la zone suggestions.

Fiche 2 :

Conditions de participation :

- Lire les conditions de participation et le règlement et l'appliquer
- Signer l'acceptation
  Tout exposant ne respectant pas ces conditions se verra expulsé du site sans aucun recours.

Fiche 3 :

Informations administratives.

- Le participant, NOM, PRÉNOM et ADRESSE complète.
- Justificatifs d'identité :
  - NATURE DE LA PIECE : CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour etc…
  - N° PIECE D'IDENTITÉ : numéro d'identification de la pièce fournie.
  - DATE DE DÉLIVRANCE : date à laquelle l'administration a délivré la pièce fournie.
  - DÉLIVRÉ PAR : autorité qui a délivré la pièce (préfecture des…, consulat, ambassade etc.)
  - N° DE TÉLÉPHONE : possibilité de vous joindre en cas de problème.

- attestation sur l'honneur : inscrire son nom, prénom et adresse datée du jour de signature et inscrire la date du vide-greniers pour lequel vous attestez.

Renvoyer :

- **Les trois fiches d'informations ainsi qu'une photocopie d'identité recto-verso**
- **Un chèque correspondant au nombre d'emplacements à l'ordre de « FOCS DE SANT JOAN BAO »**
- **Une enveloppe à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur pour le retour de votre inscription.**

Renvoyer le tout affranchi au tarif 20 – 50 gr à :

FOCS DE SANT JOAN BAO

MAIRIE DE BAHO 9 rue du Ball

66540 BAHO

ATTENTION toute fiche incomplète ou manquante, manquement à la copie d'identité, d'enveloppe retour ou de règlement correspondant ainsi que le non-respect des délais d'inscription rendra l'inscription nulle.

La Mairie de Baho n'étant pas organisatrice il est inutile de se renseigner auprés de ses services